



REGLEMENT CONCOURS

« Les Espèces végétales et Cultures »

22, 23 et 24 mars 2019

Dans le cadre du Festival Agri Deiz les 22, 23 & 24 mars 2019 au Parc des Expositions Quimper Cornouaille, un concours est organisé sur le thème : **Les Espèces végétales et Cultures**.



1) Pour Qui ?

Ce concours est ouvert **aux élèves des écoles maternelles et primaires** du Finistère. La participation à ce concours est gratuite.

2) Comment s'inscrire ?

Pour participer au concours, l'école doit s'inscrire grâce au formulaire en ligne sur le site **www.agrideiz.fr** avant **le 15 janvier 2019**. Une inscription par classe, plusieurs classes d'une même école peuvent y participer.



3) Comment y participer ?

L'objet du concours consiste à **réaliser une maquette** telle que les élèves l'imaginent. Pour la conception de cette maquette, les dimensions maximales à respecter sont de : 0,90 m x 0,60 m sur fond rigide pour une meilleure stabilité.

4) Acheminement et reprise des maquettes

Les productions des classes inscrites seront à déposer au Parc des Expositions Quimper Cornouaille le **mercredi 20 mars 2019 de 12h00 à 18h30**. Elles pourront être récupérées le **lundi 25 mars 2019 de 9h00 à 18h00**. Passé ce délai, l'organisateur est en droit d'agir au mieux pour le démontage du festival. Merci de bien vouloir respecter ces consignes.



5) Exposition

Les œuvres seront exposées sur un espace dédié au concours pendant les 3 jours du Festival. La mise en place de l'exposition sera assurée par l'équipe organisatrice.

6) Vote et attribution des lots

Le vote se déroulera le samedi et le dimanche, les visiteurs seront invités à voter pour les **2 plus belles représentations**. Les **2 classes** gagnantes recevront chacune un lot offert par le Festival et ses partenaires. La remise de ces 2 lots se fera après l'évènement au sein de l'établissement scolaire. Tous les enfants participants au concours recevront également des lots individuels lors de la visite.

7) Réclamations et acceptation du règlement

Aucune réclamation ne sera acceptée par le Festival en cas de dégradation de l'œuvre lors de la journée des scolaires du 22 mars 2019 ou lors des journées ouvertes au public les 23 et 24 mars 2019.

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats.



Besoin d'informations ! N'hésitez pas à nous contacter

soit par mail contact@agrideiz.fr ou par téléphone au 02 98 52 49 34